

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs du FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### Platinum VIE & SANTE – ISIN Part C : FR00140098C1

Ce FCP est géré par Platinum Gestion  
OPCVM de droit français

#### Objectifs et Politique d'investissement

La classification AMF du FCP est : Actions internationales

L'objectif de gestion du FCP est la recherche d'une performance supérieure à l'indice MSCI ACWI Healthcare Net Return converti en euros sur la durée de placement recommandée au travers d'une sélection de titres basée sur des critères liés à l'entreprise et aux marchés boursiers. Le Fonds sera investi en actions de sociétés internationales issues du secteur de la santé (notamment les laboratoires pharmaceutiques, les biotechnologies, le matériel médical, les services de santé).

L'exposition actions sera comprise entre 60% et 100% de l'actif total du portefeuille avec une exposition maximale de 40% dans des pays émergents et 20% maximum sur des sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 500 M€. Le FCP pourra détenir 20% de son actif en titres de créance négociables, instruments monétaires, obligations (dont 10% de high yield ou non noté) et dettes émises par les Etats, dont 10% dans des pays émergents.

Le risque de change pourra atteindre 100 % de l'actif net du FCP.

La stratégie d'investissement du FCP tient compte d'une répartition des risques au moyen d'une diversification des actions effectuées

sur les marchés boursiers. La stratégie d'investissement du FCP repose sur une gestion active alliant analyse financière et extra-financière, et s'appuyant sur des études fondamentales et quantitatives. Le gérant sélectionne les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition géographique, de capitalisation boursière (grandes, moyennes, petites) ni contrainte relative à un indice.

Dans le but d'atteindre l'objectif ci-dessus le FCP pourra également investir dans des instruments dérivés ou intégrant des dérivées.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation du résultat net et des plus-values nettes réalisées. L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours selon les modalités décrites dans le prospectus.

La valeur liquidative est quotidienne, chaque jour de bourse en France. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour jusqu'à 14h (heure de Paris) auprès de notre centraliseur CIC et sont exécutées à cours inconnus sur la base de la valeur liquidative de ce jour.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

#### Profil de risque et de rendement

Risque plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- ▶ Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du FCP sur une période de 5 ans.
- ▶ L'indicateur de risque de niveau 6 du FCP reflète l'exposition de son actif en actions. Il prend également en compte un risque de change pouvant être compris entre 0 et 100 % de l'actif.
- ▶ Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- ▶ La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- ▶ La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- ▶ Risque(s) important(s) pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur : Néant.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	2,0%	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
Frais de sortie	Néant.	
Frais de fonctionnement et de gestion		
Frais courants	3,5%	Les frais courants sont fondés sur le pourcentage des frais de gestion maximum, tel que précisé dans le Prospectus. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre.
Commissions de surperformance	20,0%	La partie variable des frais de gestion correspond à 20 % TTC au-delà d'une performance annuelle du FCP supérieure à l'indice MSCI ACWI Healthcare converti en euros et dividendes réinvestis, même si cette performance est négative.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section frais du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.platinum-gestion.com](http://www.platinum-gestion.com)

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

## Performances passées

Le Fonds ne dispose pas encore de données sur une année civile complète pour permettre l'affichage du diagramme de ses performances.

- ▶ Date de création du Fonds : 25 mai 2022
- ▶ Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
- ▶ Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le FCP.
- ▶ Devise de référence : Euro.
- ▶ Indicateur de comparaison : MSCI ACWI Healthcare - Net Return - Converti en Euros

## Informations pratiques

Dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de PLATINIUM GESTION - 6 rue Christophe Colomb, 75008 PARIS / 5 Rue des Indes Noires 80440 Boves ou à l'adresse électronique suivante : [contact@platinum-gestion.fr](mailto:contact@platinum-gestion.fr). Les informations relatives aux autres catégories d'actions existantes sont disponibles selon les mêmes modalités. La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de PLATINIUM GESTION et sur son site internet : [www.platinum-gestion.com](http://www.platinum-gestion.com).

Les détails de la Politique de Rémunération actuelle de PLATINIUM GESTION sont disponibles à l'adresse suivante : [www.platinum-gestion.com](http://www.platinum-gestion.com).

Un exemplaire papier est mis à disposition sur simple demande écrite à l'adresse suivante : PLATINIUM GESTION - 6 rue Christophe Colomb, 75008 PARIS / 5 Rue des Indes Noires 80440 Boves. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier. La responsabilité du FCP ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). PLATINIUM GESTION est agréé en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 25 mai 2022